

Le coût du «non-Maghreb»

Les dirigeants arabes ne sont-ils pas les premiers fossoyeurs des intérêts nationaux de leurs populations ? La question mérite d'être posée au vu de deux événements économiques forts de l'année qui vient de s'écouler : les pays arabes du Golfe ont perdu plus d'argent à spéculer qu'à investir et ceux du Maghreb consentent plus de facilités aux Européens qu'à leurs proches voisins.

320 milliards de dollars se sont évaporés de la Bourse saoudienne et 89 milliards de celle des Emirats au terme de mouvements spéculatifs de capitaux en 2006. Faute d'autorités de régulation et de maîtrise de l'information, les places boursières du Golfe se sont transformées en moyen d'assèchement d'une rente pétrolière détenue par des prédateurs-spéculateurs. L'éclatement de la bulle spéculative moyen-orientale est, à bien des égards, une manière bien particulière de faire payer aux Arabes l'effort de guerre israélien engagé dans l'agression contre le Liban.

Pendant ce temps, les pays arabes du Maghreb font cavaliers seuls dans le cadre d'accords séparés d'association dans lesquels notre pays est réduit à vendre du gaz, le Maroc des oranges, la Tunisie du sable, la Libye des chimères et la Mauritanie on ne sait quoi.

Dans ce contexte, le véritable message fort en direction des Etats maghrébins est venu de Rabat. Malheureusement, il n'émane ni du roi Mohammed VI, ni d'aucun des quatre chefs d'Etat maghrébins, mais de M. Rodrigo de Rato, le directeur général du Fonds monétaire international.

Le 20 décembre dernier, il assénait à l'endroit des ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales des pays de l'UMA ses «remarques relatives aux réformes du secteur financier et à l'intégration financière des pays du Maghreb».

Au cours d'une rencontre à laquelle participaient également les délégations de la Libye et de la Mauritanie, il a appelé «l'intérêt commun de tous les pays du Maghreb de travailler ensemble pour créer une zone de prospérité économique partagée».

Un objectif d'autant plus fondé que le commerce régional représente malheureusement toujours 2,5% du commerce de total des cinq pays de la région. Et de solliciter «davantage de progrès sur des questions essentielles comme l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, l'extension des préférences tarifaires accordées aux pays de l'Union européenne à l'espace intramaghrébin, et l'adoption des règles d'origine régionales afin de permettre au commerce de ces pays d'atteindre sa pleine capacité et d'amplifier son impact sur la croissance». En effet, le cinquième élément de l'accord conclu par l'Algérie est la promotion de l'intégration entre les pays du Maghreb. Cet objectif apparaît également dans les accords conclus par le Maroc et la Tunisie. Tous ces accords permettent un cumul des règles d'origine dans le cas des biens produits d'une part dans l'UE et d'autre part dans les trois pays du Maghreb.

Il s'agit là d'un élément important visant à accroître l'intégration régionale au

Maghreb.

Toutefois, pour que les pays du Maghreb puissent bénéficier du cumul des règles d'origine en vertu de ces accords, les règles d'origine s'appliquant dans le commerce bilatéral entre ces pays doivent être identiques à celles s'appliquant en vertu des accords d'association. Pour l'instant, les règles d'origine des accords bilatéraux entre les trois pays du Maghreb sont identiques, mais diffèrent de celles des accords d'association.

Les accords bilatéraux de libre-échange entre les trois pays du Maghreb comportent des règles d'origine similaires fondées sur le critère de 40 % de valeur locale ajoutée, sauf l'accord tarifaire entre la Tunisie et l'Algérie, qui prévoit un seuil de 50 %.

Il reste donc à réviser les règles d'origine des accords bilatéraux pour bénéficier d'un cumul intégral ou partiel d'origine dans leur commerce avec l'Union européenne.

Toutefois, les accords avec l'UE conclus par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie déterminent l'origine en fonction d'une transformation suffisante de produits de base sans origine, autres que les produits provenant intégralement d'un pays unique.

«Un Maghreb bien intégré, avec un grand marché de plus de 80 millions de producteurs et de consommateurs, augmenterait sensiblement son attrait pour les investisseurs locaux et étrangers et aiderait la région à tirer profit des accords d'association conclus séparément avec l'Union européenne», a soutenu M. Rodrigo de Rato.

L'intégration régionale est en réalité le seul moyen de tirer profit des accords conclus séparément avec l'UE. Outre qu'elle favorisera la création d'économies d'échelle pouvant compenser l'étroitesse des marchés intérieurs actuels, elle permettra de promouvoir les flux d'investissement dans la région. Si l'Algérie souhaite limiter les effets préjudiciables résultant de son accord avec l'UE — les experts du FMI aiment rappeler ici ce qu'ils appellent l'effet de «centre et rayons» qui favorise la localisation de nouveaux projets d'investissement au sein de l'UE —, il lui faudra supprimer, graduellement, les obstacles au commerce avec les pays avoisinants et avec le reste du monde. L'augmentation de la taille du marché résultant de la facilitation du commerce régional entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie devrait se traduire par une augmentation de l'investissement direct étranger en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Cet objectif d'intégration exige des pays du Maghreb qu'ils accélèrent la mise en œuvre du libre-commerce des biens et des services pour qu'il dépasse des produits ou des quantités particulières. Certaines estimations indiquent même que l'impact limité de l'Union du Maghreb peut s'expliquer en partie par des tentatives visant à réduire la protection sur une base produit par produit plutôt que sur une base générale.

Sans Maghreb, le gain escompté des accords avec l'UE est pratiquement nul. Dix ans de partenariat n'ont fait qu'accroître le fossé des revenus entre pays de l'UE et

nations du pourtour méditerranéen et des PIB des pays du Sud atteignant à peine 18% de ceux des Etats des Vingt-Cinq.

La plupart des produits agricoles en provenance de la zone méditerranéenne, lorsqu'ils sont moins chers que les produits de l'UE, sont sujets aux restrictions de la politique agricole commune. Les barrières tarifaires des fruits et légumes varient selon les produits et les saisons, avec un prix plus élevé imposé durant les périodes où les importations communautaires sont susceptibles d'entrer en compétition avec les produits locaux. L'huile d'olive est un exemple de cette situation où les pays du Sud pourraient rivaliser avec les produits en provenance de l'Union européenne, nonobstant les subventions à hauteur de 2,3 milliards d'euros perçues par les producteurs d'huile d'olive des Vingt-Cinq.

Cette configuration n'est pas près de changer. Mais le partenariat n'a pas simplement échoué dans son volet agricole. En matière de commerce et d'investissement étrangers directs (IDE), le processus de Barcelone a eu peu de conséquences.

Cette discrimination s'étend à l'aide technique et financière. En 2003, Bruxelles attribuait environ 545 euros par citoyen à chaque pays entrant alors qu'elle ne donnait que 14 euros à ceux de la zone Euromed.

Pour M. Rodrigo de Rato, au-delà de leur rôle de facilitation des échanges des biens et des services, des systèmes financiers performants peuvent favoriser l'investissement et la croissance en aidant les agents écono-



Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.com

miques à identifier et à financer de bons débouchés ; à mobiliser et à mettre l'épargne en commun ; à renforcer les capacités de management des entreprises et à améliorer la gestion des risques.

Les pays maghrébins ont entrepris, chacun de son côté, des réformes pour moderniser leurs secteurs financiers. Le Maroc et la Tunisie ont ouvert la voie dans les années 90. L'Algérie a suivi leur exemple dans la deuxième moitié de la décennie, après une longue interruption des réformes induites par les lois de 1988 et de 1990. La Mauritanie et la Libye ont fait de même.

Ces efforts ont permis d'accroître la performance financière combinée des cinq pays du Maghreb : mesurée à l'aune du rapport entre le crédit bancaire à l'économie et le PIB, elle a augmenté de plus de 20 % au cours des dix dernières années.

Le FMI préconise une «approche pragmatique et limitée» de l'intégration financière dans le Maghreb qui ne touche pas aux questions plus complexes de l'intégra-

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com



ARMAGUEDON !

«Assassinat de Saddam Hussein. Je veux bien être... pendu si les Arabes réagissent intelligemment.»

Lâches !

On a sûrement enterré trop vite Samuel P. Huntington. La bien-pensance planétaire a trop hâtivement balayé d'un revers de la main l'éventualité d'un «choc des civilisations». C'était sans tenir compte d'un fait pourtant simple. A relire Huntington, on constate que cet auteur n'a jamais écrit nulle part que le choc des civilisations était un machin inéluctable, comme le mouvement des planètes, la gravitation ou la cupidité congénitale des potentats des pays du Golfe. Il a juste affirmé que des actes de gouvernance, dans un sens comme dans l'autre, allaient mener droit vers ce choc. Il a juste expliqué qu'une poignée d'«élus», d'un bord comme de l'autre, travaillaient activement à attiser les «sur-réactions» pour l'affrontement final. Nous y sommes ! Pas encore à l'affrontement final, mais à la phase de la sur-réaction. Car il faut être totalement débile pour penser que Bush, ou du moins ceux qui dirigent les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas prévu, imaginé, répertorié, analysé, disséqué et anticipé les réactions arabo-musulmanes à l'exécution de Saddam Hussein. Ils savaient et savent en ce moment même, à la colère près, au drapeau américain brûlé près, à l'ambassade US ou occidentale attaquée près et à l'attentat contre New York ou une autre

grande ville symbole près quelle sera la réaction du monde arabo-musulman. Jusqu'au moindre slogan hostile à l'Oncle Sam ! Tout est prévu. Programmé. Car on n'assassine pas Saddam Hussein le jour de l'Aïd, juste pour susciter des manif' de pantins ridicules sortant dans le confort de leurs rues au Caire, à Manille ou à Alger pour y pêtiner rageusement la bannière étoilée. On ne pend pas un ancien leader arabe, fût-il un despote, simplement pour signifier aux musulmans qu'ils ne méritent que le traitement qu'eux-mêmes infligent aux moutons. Il y a derrière cette ENORME provocation du 30 décembre 2006 une accélération évidente, criarde dans la mise en place des éléments du choc. ARMAGUEDON ! Et nous voilà les bras ballants à constater que les films-catastrophes, les scénarios les plus fous font pâle figure devant la réalité. Plus terrible encore, la position des pays arabes et musulmans. S'ils se taisent, ils se suicident. Ou plutôt s'ouvrent grand au prochaines «invasions démocratiques», aux tempêtes du désert à venir, aux prochaines guerres de liquidations des frères et des cousins germains de Saddam. S'ils se lèvent, ils se rendront vite compte que même debout, ils sont vachement petits. Nains. Et le choc des civilisations tel que pensé par l'escadron de la mort bushiste risque de se résumer à un jeu de massacre. Frissons ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

HYUNDAI TRAJET FAIT SON CINEMA

Du 15-12-2006 au 15-01-2007 pour tout achat d'un Hyundai Trajet un kit **BONNE CINEMA** et un **POSTE RADIO CD** de grande marque vous est offert

Monospace **TRAJET 7 places 2.0 CRDI 1991cm³**